

n° 20
Juin 2016



▶ À LA UNE

À LA UNE ▶ 1-5

ACTUALITÉS ▶ 6-7

AGENDA ▶ 8-9

À LIRE/À VOIR ▶ 10



La filière du sport dans les *starting-blocks*

L'économie du sport génère en France 37 milliards d'euros par an de dépenses et offre de belles opportunités de développement économique. Les pouvoirs publics ont souhaité accompagner le secteur privé afin de permettre aux entreprises françaises de prendre toute leur part dans la croissance de ce secteur en plein essor au niveau mondial. À cet effet, un contrat de filière a été signé le 23 mars 2016 par trois ministres* et les représentants des organisations parties prenantes.

▶ EN CHIFFRES

37

milliards d'euros de dépenses générés en France par l'économie du sport, dont 12 milliards d'euros de vente d'articles et d'équipements sportifs.

275 000

emplois liés directement ou indirectement à l'industrie et à la pratique du sport en France.

50

milliards d'euros de chiffre d'affaires générés dans le monde par les grands événements sportifs internationaux (GESI).

La DGE et Vous est une publication de la Direction générale des entreprises

ISSN 2431-1529

Directeur de la publication :

Benjamin Gallezot

Contact :

Charlotte Pistre

Conception, rédaction

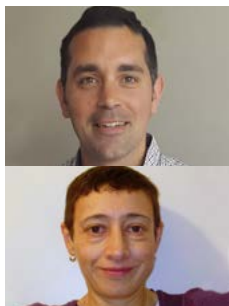
et réalisation :

agence Pastelle

Crédits photographiques :

DR – Fotolia.com/Darish Dnepr

* Le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et le secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l'étranger.



**Aymeric Ménard
et Muriel Grisot**

*Chargés de mission
services et industries
du sport*

✉ aymeric.menard@finances.gouv.fr

✉ muriel.grisot@finances.gouv.fr

« Il s'agit de favoriser la cohésion entre les acteurs privés et de proposer un lieu de dialogue avec les pouvoirs publics afin de permettre aux entreprises françaises de prendre pleinement part à la croissance enregistrée par l'économie du sport au niveau mondial. »

La filière sport est à la fois un lieu d'échange avec les pouvoirs publics et un lieu de dialogue entre les acteurs de l'économie du sport, incluant les fabricants et distributeurs d'articles et d'équipements de sport, les fédérations de pratiquants, les constructeurs d'infrastructures sportives, les services liés à la pratique et aux événements sportifs, dont les grands événements sportifs internationaux (GESI)... Ces derniers représentent un enjeu économique majeur, avec des retombées importantes sur la pratique et les achats du grand public. Au regard des enjeux économiques, les pouvoirs publics, représentés par la DGE, la DG Trésor et la direction des Sports, se sont mobilisés pour accompagner le secteur privé à installer un comité de filière doté d'ambitions et de projets communs. Ce processus a abouti, le 23 mars dernier, à la signature du contrat de filière sport, assorti d'une feuille de route de 12 actions prioritaires pour 2016-2017.

Favoriser la cohésion et les coopérations entre les acteurs de la filière

Le contrat prévoit quatre axes d'actions : renforcer les coopérations entre les acteurs de la filière, renouveler l'écosystème du financement des équipements sportifs, promouvoir l'innovation au sein de la filière du sport et aider à la structuration de l'offre française à l'international.

Déjà mise en œuvre à travers la préparation du contrat lui-même, la coopération entre les acteurs a pris corps, entre autres, autour de la réalisation d'une étude Pipame* conduite par la DGE : « Enjeux et perspectives des industries du sport en France et à l'international ». Le premier volet de cette étude, publiée le 9 juin, analyse la pratique et la demande d'articles et d'équipements sportifs des consommateurs. Le second dresse une cartographie des industriels du sport et propose des scénarios prospectifs de développement des marchés en France et dans trois pays étrangers (Allemagne, Brésil et Afrique du Sud).

Promouvoir l'innovation

L'innovation numérique prend une part de plus en plus importante dans le domaine sportif. À titre d'illustration, la raquette connectée Babolat, dont le développement a été financé par le Fonds Unique Interministériel piloté par la DGE, connaît un succès mondial auprès des joueurs de tennis. Sur les 12 actions prioritaires de la feuille de route 2016-2017, 5 concernent directement la promotion de l'innovation. Il s'agit notamment de valoriser les savoir-faire de pointe des acteurs de la filière auprès de leurs clients potentiels. Ainsi, un démonstrateur virtuel des solutions innovantes de la filière française pour les équipements sportifs (action 21) sera mis en place (des stades connectés et équipés de solutions de services intégrées). Autre illustration : le lancement d'un ou deux concours d'idées annuel sur la réalisation d'équipements sportifs innovants, sous l'égide du CNDS** (action 18).

* Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques

** Centre national pour le développement du sport



À la conquête du marché international

La feuille de route 2016-2017 prévoit diverses actions pour structurer et développer l'offre française à l'international (axe 4). L'une d'elle vise à développer le parrainage des PME/TPE par de grands groupes afin qu'ils puissent « chasser en meute », autrement dit agir en synergie pour gagner des marchés à l'export. Une autre prévoit l'installation de « clubs sport » pour promouvoir la filière française dans les pays identifiés comme prioritaires. Des Pavillons France liés à la filière du sport seront mis en place sur les salons et les rencontres professionnelles internationales. La réalisation d'un catalogue numérique destiné à ces rencontres et à l'accueil de délégations étrangères aidera aussi à valoriser l'offre française. Sur le terrain des grands événements sportifs internationaux (GESI), il s'agira de capitaliser sur les enseignements de l'Euro 2016 pour préparer la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024.

Pour en savoir plus :

- Sur la filière du sport et le contrat de filière :
▶ <http://www.entreprises.gouv.fr>
- Sur la feuille de route 2016-2017 :
▶ <http://www.sports.gouv.fr>
- Sur l'étude PIPAME "Enjeux et perspectives des industries du sport" :
▶ <http://www.entreprises.gouv.fr>

▶ ESSENTIEL À RETENIR

- **Le contrat de filière du sport, signé le 23 mars 2016, prévoit quatre axes d'actions : renforcer les coopérations entre les acteurs de la filière, renouveler l'écosystème du financement des équipements sportifs, promouvoir l'innovation au sein de la filière du sport et aider à la structuration de l'offre française à l'international.**
- **Il est assorti d'une feuille de route opérationnelle déclinant, pour 2016-2017, une douzaine d'actions à mettre en œuvre.**
- **La DGE, en partenariat avec la DG Trésor et la direction des Sports, a accompagné la préparation du contrat de filière et est désormais mobilisée à la réalisation des actions de la feuille de route.**





Virgile Caillet,
délégué général
de la FIFAS et
d'UNIVELO

« L'étude conduite par la DGE a permis d'objectiver les données du marché et contribue à rapprocher les acteurs de la filière du sport. »

Partie prenante du contrat de filière, la FIFAS et UNIVELO réunissaient déjà deux des trois grandes fédérations françaises des entreprises et industries du sport et du cycle. Leur fusion avec la FPS* au sein d'une nouvelle union des entreprises du sport, des loisirs, du cycle et de la mobilité active a été annoncée le 9 juin à Bercy.

Pourquoi ce regroupement ?

Cette fusion traduit de fortes convergences d'intérêt et une ambition commune : accroître la capacité de l'écosystème français des fabricants et distributeurs à exercer une influence au niveau national et international. Il rassemble les forces, les expertises et les talents des trois grandes fédérations historiques du secteur. La nouvelle union regroupe plus de 300 marques de fabricants, dont les plus grandes, 1 200 acteurs de la distribution d'articles de sports et de loisirs et plus de cent marques de fabricants et distributeurs liés à l'univers du cycle. Elle représente plus de 70 000 emplois.

En quoi est-ce important ?

Ça l'est autant pour l'ensemble des acteurs que pour l'économie française. L'intérêt pour la pratique sportive devient un vrai phénomène de société. Il s'accompagne d'un attrait puissant pour les grands événements sportifs internationaux (GESI) qui représentent au niveau mondial un chiffre d'affaires de 50 milliards d'euros, et sur lesquels la France doit pouvoir mieux valoriser son savoir-faire. C'est notamment autour de cet enjeu économique majeur qu'a été bâtie la filière du sport.

Quel est selon vous l'intérêt de l'étude PIPAME pilotée par la DGE ?

Elle permet, pour la première fois, d'ouvrir des pistes de réflexion à partir de données objectives. La participation à la conduite de cette étude a d'ailleurs été l'une des initiatives communes de la future nouvelle Union. Elle a donc contribué à rapprocher les acteurs et à mettre en place les bases d'une synergie nouvelle.

* Fédération professionnelle des entreprises du sport et des loisirs



Pauline Martin,

responsable
Recherche &
Développement
de CWD

« La filière du sport offre un cadre de développement adapté à notre stratégie d'innovation. »

Fabricant de selles haut de gamme pour l'équitation, CWD a été créée en 1998 à Nontron en Dordogne. Elle a intégré en 2013 la marque Devoucoux au sein du groupe LIM (Leather In Motion). Celui-ci emploie 450 salariés, dont 170 en France, vend 12 000 selles par an et a réalisé à l'export, en 2015, 65 % de son chiffre d'affaires de 44,5 M€.

Comment CWD se positionne-t-elle sur son marché ?

Nous visons la satisfaction client en misant sur « l'innovation de rupture » et le développement de nouvelles expériences sportives, en particulier pour le saut d'obstacles. Sur les 250 meilleurs cavaliers mondiaux de cette spécialité, 88 sont aujourd'hui équipés d'une selle CWD.

Qu'appellez-vous « innovation de rupture » ?

À titre d'exemple, CWD a été lauréate en 2015 de la première édition du concours d'innovation numérique lancé par Bpifrance, avec une selle connectée qui révolutionne la pratique de l'entraînement. La selle, munie de capteurs, restitue sur mobile ou tablette des informations sur les paramètres de locomotion du cheval : vitesse, longueur de foulée, régularité et qualité du saut, etc. Nous avons développé cette innovation en partenariat avec Ob'do Contact Agile, une société d'ingénierie spécialisée dans le développement d'objets communicants, avec qui nous avons été mis en relation via le pôle Hippolia.

Cette collaboration illustre-t-elle à vos yeux l'intérêt de la filière du sport ?

Tout à fait, elle illustre les synergies qui peuvent être mises en œuvre entre différents acteurs du monde du sport, fabricants, *start-ups* et pratiquants.

Avez-vous bénéficié d'un accompagnement de la DGE ?

En effet, c'est la DGE qui, après que nous ayons répondu à un appel à projets qu'elle avait lancé, nous a réorientés vers le concours d'innovation numérique, que nous avons remporté.





Anniversaire de la Nouvelle France Industrielle

À l'occasion de l'anniversaire de la Nouvelle France Industrielle, le Président de la République François Hollande et Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, réunissaient le 23 mai 2016 à l'Élysée l'ensemble des acteurs de l'industrie, pour tracer les grands axes des actions pour les années à venir, et accélérer le renouveau industriel de la France. L'étude *Technologies clés 2020*, pilotée par la DGE, a également été dévoilée à cette occasion.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



Importations de produits sidérurgiques

À la demande du gouvernement visant à défendre la sidérurgie française face à la surproduction d'acier dans le monde, le Règlement d'exécution (UE) 2016/670 (JO L 115 du 29.4.2016) de la Commission européenne, en date du 28 avril 2016, a instauré une surveillance préalable sur les importations de certains produits sidérurgiques, listés à l'annexe I du Règlement. Leur mise en libre pratique dans l'Union est soumise, à partir du 3 juin 2016, à la présentation d'un document de surveillance délivré par les autorités compétentes de chaque État membre. En France, l'autorité compétente est la DGE : surveillance-acier.dge@finances.gouv.fr

<http://www.entreprises.gouv.fr>



Appel à projets "Territoires Hydrogènes"

L'hydrogène est une filière à fort potentiel qui permet de nombreuses applications dans la mobilité ou le stockage de l'énergie produite par des sources renouvelables. Cet appel à projets vise à développer un modèle économique de l'hydrogène à l'échelle d'un territoire. Les auditions du Comité d'Orientation auront lieu les 4, 5 et 6 juillet 2016. Les coordinateurs de projets sont invités à se signaler auprès de la DGE (herve.meteyer@finances.gouv.fr) avant le lundi 20 juin pour permettre de prévoir une date d'audition.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



Présentation du plan d'actions de filière "chimie et matériaux" 2016-2017

Le comité stratégique de la filière « chimie et matériaux » s'est réuni le 2 juin sous la présidence d'Emmanuel Macron et la vice-présidence de Thierry Goebel, ancien président de l'UIC (Union des industries chimiques).

Les actions du nouveau contrat de filière pour les années 2016 – 2017 poursuivent les efforts engagés sur trois axes : améliorer la compétitivité de la filière, renforcer l'attractivité des plateformes chimiques, réussir la montée en gamme de l'industrie.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



Semaine de l'Industrie 2016, encore un succès !

La 6^e édition de la Semaine de l'Industrie s'est tenue du 14 au 20 mars 2016, sur le thème de l'Industrie du Futur. Cette édition a rassemblé près de 300 000 personnes autour de 2 549 événements sur tout le territoire national. 60 % des événements organisés étaient des visites d'entreprises.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



Lancement de l'Agence du numérique

Axelle Lemaire et Emmanuel Macron ont officiellement lancé le 7 juin 2016 l'Agence du numérique depuis l'usine I/O à Paris. Elle incarne à la fois l'agence des écosystèmes au plus près des acteurs pour décliner une feuille de route stratégique nationale, et l'agence des territoires pour accompagner les collectivités territoriales et les élus dans le déploiement des politiques numériques.

<http://www.economie.gouv.fr>





Le marché unique numérique

La stratégie numérique européenne, adoptée par la Commission européenne en mai 2015, fête son premier anniversaire. À la suite de consultations publiques menées au cours du second semestre 2015, pour lesquelles la DGE s'est fortement mobilisée, la Commission a adopté au printemps 2016 deux paquets : "DSM technologies and public services modernisation" (industrie numérique, infonuagique, normalisation, eGov) ; "DSM e-commerce" (plateformes numériques, économie collaborative, géoblocage, livraison des colis, protection des consommateurs, pratiques commerciales déloyales). Le troisième paquet "DSM content" (droit d'auteur, évolution de la directive "câble et satellite") devrait être publié en juin.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



Réforme de la protection des données

Le Parlement européen vient d'adopter un nouveau règlement sur la protection des données. Ces dispositions, applicables en 2018, confèrent de nouveaux droits aux citoyens, entreprises et autorités de protection, et créent un niveau élevé et uniforme de protection des données dans l'Union européenne. Les nouveaux droits conférés pour les entreprises : une simplification des formalités, la possibilité d'un interlocuteur unique pour toutes les autorités de protection des données européennes et d'une mise à disposition d'une boîte à outils de conformité (ex : code de conduite, certification).

<http://www.economie.gouv.fr>



Le tourisme pour tous

Martine Pinville, Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire a annoncé le 19 mai 2016, la création d'un label "80 ans des congés payés" lors de la 9^e édition des Rendez-Vous de l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT). Cette initiative est portée par de nombreux partenaires, qui souhaitent réaffirmer leurs valeurs et leur engagement afin que tous les Français puissent profiter du droit aux congés payés. Les informations sur les partenaires, leurs événements et les conditions pour obtenir le label sont disponibles sur le site internet dédié : www.tourisme-pour-tous.fr

<http://www.economie.gouv.fr>



Projet de loi "Transparence"

Présenté en Conseil des ministres le 30 mars par Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics, le projet de loi relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique est examiné en séance plénière par l'Assemblée nationale au cours de la semaine du 6 au 10 juin. Au sein des commissaires du gouvernement, la DGE est plus particulièrement chargée de la coordination du Titre VI ("De l'amélioration du parcours de croissance pour les entreprises").

www.economie.gouv.fr





10 juin – 10 juillet

Euro 2016

L'Euro 2016 de football se déroulera en France du 10 juin au 10 juillet, dans dix villes-hôtes. La compétition rassemblera 24 équipes pour 51 matchs, attirera 2,5 millions de spectateurs dans les stades et devrait générer 1,2 milliard d'euros de surcroît d'activité pour l'État et les entreprises, selon une étude prévisionnelle du Centre de l'économie et du droit du sport.

Le décret n° 2016-688 du 27 mai 2016 fixe le régime applicable aux publicités dans les stades d'une capacité d'au moins 15 000 places assises. Il décrit la procédure de déclaration ou d'autorisation applicable à ces publicités, la nature des dispositifs qui peuvent être utilisés et les conditions dans lesquelles il peut être dérogé aux règles maximales de hauteur que les publicités doivent respecter.

France

<https://www.legifrance.gouv.fr>



21 juin au 5 juillet

Les CTI, acteurs de la réussite industrielle française

Le colloque du réseau des centres techniques industriels se tiendra le 21 juin 2016 sur le thème « Une industrie française toujours plus innovante, c'est possible ! », avec la participation du ministre Emmanuel Macron. Il sera suivi de l'inauguration de l'exposition « Les CTI, acteurs de la réussite industrielle française ».

Centre de conférences Pierre Mendès France et hall du bâtiment Colbert, Paris (12^e)



21-22 juin

3^e édition de la French Touch Conference

Évènement de promotion de l'innovation de l'entrepreneuriat français, cette édition de la French Touch Conference évoquera notamment les bienfaits de la cohabitation entre *start-ups* et entreprises leaders de leur secteur. Son objectif est de renforcer les échanges entre entrepreneurs et investisseurs, français et américains.

New York

<http://lafrenchtouchconference.net/>



28-30 juin

World Nuclear Exhibition (WNE)

Organisé par l'Association des Industriels Français Exportateurs du Nucléaire (AIFEN), le salon professionnel WNE se veut être la première plateforme mondiale dédiée à la filière industrielle de l'énergie nucléaire. La DGE participera à cette nouvelle édition par un stand dédié visant à promouvoir les actions du ministère au service de la compétitivité industrielle. Ce stand accueillera également le Comité stratégique de la filière nucléaire (CSF-N) ainsi que le Service des Biens à double usage.

Parc des expositions, Paris Le Bourget

<http://www.entreprises.gouv.fr>

JUIN 2016



30 juin-2 juillet

Viva Technology Paris – “Startup connect”

Pour sa première édition, l'évènement Viva Technology entend rassembler grands groupes et *start-ups* autour des thématiques de l'innovation. Au sein de cet événement, le 2^e Forum de l'innovation ouverte, organisé le 30 juin par la DGE, sera l'occasion d'échanger, tester ou proposer de nouvelles idées pour développer les relations grands groupes - *start-ups*. Un World Café sera proposé sur la matinée autour de quatre thématiques : la relation de confiance, le financement de l'innovation ouverte, la valorisation et la projection à l'international et le *sourcing* au sein des écosystèmes.

Paris expo Porte de Versailles, Paris

<http://www.vivatechnologyparis.com/>



30 juin

Écotech 2016 – Efficacité énergétique dans l'industrie

Le PEXE (Partenariat pour l'Excellence de la filière des Eco-entreprises) organise, avec le soutien du Comité Stratégique de Filière des Éco-industries, une Rencontre Écotكنولوجique® sur le thème de l'efficacité énergétique dans l'industrie. Les entrepreneurs à la recherche de solutions innovantes y découvriront les technologies et plateformes d'essais de laboratoires publics engagés dans la recherche environnementale et pourront dialoguer avec les chercheurs lors de rendez-vous préprogrammés (inscription obligatoire).

Crédit Coopératif, Nanterre (92)

<http://ecoentreprises-france.fr>

JUILLET 2016



5 juillet

Journée des contrats de destination

Durant cette journée, organisée par la DGE, des partenaires des contrats apporteront leur témoignage et échangeront sur les bonnes pratiques autour de tables rondes centrées sur la marque, la gouvernance, l'offre et la promotion (inscription obligatoire).

Maison de la RATP, Paris (12^e)

<http://www.entreprises.gouv.fr>





Technologies clés 2020

Étude de prospective technologique pilotée par la DGE, *Technologies Clés 2020* constitue un guide opérationnel pour les solutions de la Nouvelle France Industrielle et formule des recommandations pour favoriser le déploiement de 47 technologies clés pour la conquête de nouveaux marchés, notamment à l'attention des PME.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



L'innovation dans le tourisme : diagnostic et perspectives

Cette étude de la DGE dresse un panorama global de l'innovation dans le secteur du tourisme en France, en Allemagne et en Espagne. L'étude met à disposition de l'ensemble des acteurs les 24 préconisations du cabinet de conseil MKG Consulting pour soutenir l'innovation dans le tourisme.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



Artisanat et démarche design

Dans le cadre du programme de sensibilisation des entreprises de l'artisanat à la démarche design initié par la DGE, cet ouvrage est un recueil d'expériences de démarche design aboutie, ayant donné lieu à une collaboration entre un artisan et un designer.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



"Former pour l'inconnu" - Annales des mines

Les auteurs prennent acte des évolutions majeures posées par la transition numérique et énergétique, et par les besoins massifs de formation initiale et continue qu'elles supposent. Seize articles l'illustrent sous divers angles, transition éducative, MOOCs, formations dans le primaire, formations scientifiques et techniques, rôle des humanités, importance de la prospective, enjeux internationaux, réformes en cours en France.

<http://annales.org>



Artisan, "Un mouvement est en marche"

Pour soutenir sa campagne de communication "Nous avons une bonne raison de choisir l'Artisanat", le Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat (FNPCA) a lancé un nouveau film avec un discours plus engagé. Il invite les Français à rejoindre le mouvement qui est en marche pour acheter et consommer plus responsable.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



Guide "Campus des métiers et des qualifications"

Depuis 2013, 49 Campus des métiers et des qualifications ont été labellisés. Le guide 2016 des Campus est destiné aux porteurs de projets mais aussi aux responsables des Campus labellisés. Il prend appui sur les nombreuses innovations qui ont déjà été détectées en leur sein. Il constitue une boîte à outils destinée à vivre, à s'enrichir avec le temps et où chacun pourra puiser afin de relier vision stratégique et pilotage en temps réel.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



Entreprises pour l'école

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche publie un guide pratique pour faciliter et développer les relations entre les entreprises et les écoles. Il présente sept actions que les entreprises peuvent conduire avec les établissements scolaires, afin de favoriser la connaissance du monde économique et professionnel, développer l'esprit d'initiative des élèves et accompagner ces derniers dans l'élaboration de leur projet d'orientation.

<http://www.economie.gouv.fr>



4 Pages n°56 (mai 2016)

L'e-réputation, un enjeu pour les professionnels du tourisme : plus d'un partant sur neuf au cours de l'été 2015 a témoigné de son expérience touristique sur Internet.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



4 Pages n°55 (mai 2016)

En 2015, l'industrie manufacturière a accru sa production et fortement reconstitué ses marges.

<http://www.entreprises.gouv.fr>